

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milices [suite]  
**Autor:** Perrot, L. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-330963>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;  
E. GUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

---

N° 2.                      Lausanne, le 16 Janvier 1866.                      XI<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milices (*suite*) — Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps par le général Ambert. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — REVUE DES ARMES SPÉCIALES.

---

### PARALLÈLE ENTRE LES ARMÉES PERMANENTES ET LES ARMÉES DE MILICES.

(*Suite.*)

Remarquons-le, tout tend à s'affranchir des liens du passé; les armées permanentes jadis les plus stationnaires sont entrées à pleines voiles dans le chemin du progrès; elles ont aujourd'hui ce que leurs devanciers d'il y a vingt ans auraient déclaré une utopie et elles marchent dans cette voie, parce qu'elles ont vu que la lettre tue mais que l'esprit seul ranime, parce qu'elles ont senti à leurs dépens qu'un soldat intelligent a une plus grande valeur qu'un homme formé mécaniquement. Le mot de *bayonnettes intelligentes*, il y a vingt ans encore combattu comme une erreur fatale, pénètre aujourd'hui même les armées les plus retardataires. Cette idée qui aurait dû prendre son essor dans nos montagnes y revient péniblement et comme par contre coup, preuve de plus que l'armée suisse suit pour ainsi dire à la remorque l'impulsion qui lui est donnée d'ailleurs.

L'on nous dira peut-être: « vous avez l'intention de plaider la cause des armées de milices et vous commencez par tout blâmer et tout renverser. »

Il n'y a qu'un homme qui se sente fort de la puissance de sa conviction qui puisse reconnaître ses faiblesses; l'homme orgueilleux, je ne dis pas ambitieux, cache sa misère sous des formes empruntées, il ne se fait d'illusion qu'à lui-même, chacun le connaît et montre au doigt ses côtés faibles. Nous avons une telle conviction de la puissance, encore

à l'état latent, mais qui n'en existe pas moins, cachée dans une armée de milices, que nous ne craignons nullement d'en découvrir aujourd'hui, sans arrière pensée, les côtés défectueux. C'est parce que nous savons que l'armée suisse pourra un jour servir de modèle à ses modèles d'aujourd'hui, que nous n'hésitons pas à aller jusqu'à remuer les fondements usés sur lesquels elle repose.

Nous savons qu'en parlant ainsi nous répondons à bien des besoins sentis, nous savons que nombre d'instructeurs et d'officiers de l'armée emploient toute leur activité à faire pénétrer ces idées et à développer les hommes sous leurs ordres d'une manière rationnelle et d'accord avec nos besoins ; nous savons qu'ils font tout ce qu'ils peuvent faire, humainement parlant, mais tant que d'en haut ces idées ne seront pas systématiquement adoptées, leurs efforts, sans être inutiles, ne pourront répondre à leur manière de voir.

Officiers et instructeurs nous avons en mains une foule de règlements et ordonnances que nous devons suivre ; au jour d'inspection on nous demande de produire le fruit de nos travaux et en règlements exécutés convenablement ; il semble à plusieurs que nous sommes à même d'entrer en campagne et que l'on n'est pas en droit de nous demander davantage. Nous avons un quantum de choses à instruire ; or, comme ce quantum dépasse d'ordinaire le temps nécessaire, il faut s'arrêter au moment où il s'agirait de faire usage et de montrer le côté pratique de ce que nous avons enseigné. Les résultats obtenus ne peuvent suffire à des esprits sérieux, qui veulent bien la forme aussi, mais une forme assez simplifiée pour permettre de placer toute l'accentuation nécessaire sur *l'emploi* de la forme.

Si, presque en tous points, nous sommes inférieurs aux armées permanentes, où peuvent donc se trouver les éléments de force qui nous permettront de soutenir la comparaison avec elles ?

La force du peuple suisse ne peut résider que dans son *intelligence*. Voilà l'élément qui seul pourra répondre à tous nos besoins et combler les lacunes existantes. Qu'est-ce qui fait la force d'un homme, abstraction faite de la moralité, si ce n'est son intelligence ? Pourquoi, où que l'on se retourne, trouve-t-on une certaine inégalité de productions ? Parce que tant qu'il y aura des hommes, il y en aura qui penseront et d'autres qui préféreront un travail de routine. Pourquoi, dans l'armée suisse, trouvons-nous si peu d'officiers qui réellement se rendent compte de ce qu'ils font ? Sinon par ce qu'ils sont étouffés par la forme. Cette forme trop compliquée ne pouvant devenir pour eux comme une seconde nature, les gêne et les embarrasse. Lorsqu'il a fallu 4 à 5 semaines pour apprendre par cœur des règlements et ordonnances qui, d'ordinaire, parlent peu à l'esprit, ce n'est certes pas aux quelques jours qui restent que peut incomber la tâche de combler tous les vides.

Mais, nous dira-t-on, c'est à nos rassemblements de troupes à enseigner la pratique du métier. Certes il est trop tard ; ce que nous n'avons pas fait dans les écoles de recrues et cours de répétitions, ne peut pro-

fiter à ceux qui y assistent. Mais combien y a-t-il d'officiers qui se rendent bien compte des fautes qui ont été commises? Chacun n'est pas à même de porter un jugement. L'on craint souvent de se tromper dans son appréciation et l'on reste ainsi dans le doute. Si ces rassemblements de troupe devaient avoir toute leur utilité, une critique serrée, sur le lieu même de l'action, devrait suivre chaque manœuvre. Si la critique est fondée, soyons-en sûrs, ceux qui ont commis l'erreur ne retomberont pas dans la même faute.

Mais encore que nous montrent ces rassemblements de troupes? Ils nous font voir que fort peu de mouvements sont applicables, et ceux qui réfléchissent se demandent : mais, si en temps de guerre on se sert d'un minimum de mouvements, pourquoi nous complique-t-on tellement l'étude de nos règlements?

Ces rassemblements de troupes sont avantageux et indispensables au développement des officiers supérieurs d'état-major et des chefs d'unité tactique, mais ils ne servent qu'indirectement au développement des officiers supérieurs, des sous-officiers et soldats. Ce n'est donc pas dans ces rassemblements que ceux-ci doivent être développés, ils doivent avoir reçu dans leur instruction primaire les connaissances suffisantes. Ce qu'il faut à l'officier inférieur et au sous-officier, ce ne sont pas des suppositions bien étendues qui embrassent un horizon lointain; il faut leur donner des problèmes faciles à résoudre, tels qu'ils se présenteront tous les jours en campagne; il faut leur dire: « l'ennemi est là, vous avez tant d'hommes, prenez vos dispositions pour l'attaquer, ou vous êtes dans une telle position, vous avez une attaque à redouter, placez vos hommes. C'est en un mot par le détail qu'il faut commencer. Que toutes ces dispositions soient discutées à fond et qu'on ne craigne pas d'y faire assister les sous-officiers; eux aussi pouvant être appelés à prendre une fois le commandement et à devenir officiers, facilitons-leur tous les moyens de se développer.

Un supérieur est vite apprécié par ses inférieurs et a assez d'occasions de montrer ce qu'il peut. La critique de quelques fautes, faite non pour écraser mais pour instruire, ne nuira nullement à sa position. Nous avons assisté dans d'autres pays à des critiques faites dans cet esprit, et c'est parce que nous en avons reconnu toute l'utilité que nous les recommandons aujourd'hui.

Pourquoi pouvons-nous, en un temps aussi limité, atteindre les résultats surprenants auxquels nous parvenons, sinon parce que le peuple suisse est peut-être plus éclairé et instruit qu'un autre? Or si faisant usage de son intelligence nous l'appliquions à l'esprit plus qu'à la forme, nous en sommes assuré, l'armée prendrait un tel développement qu'alors elle trouverait des imitateurs.

Mais, nous objectera-t-on, il faut à toute armée des règles fixes bien établies et tant qu'officiers, sous-officiers et soldats ne les connaissent pas, comment peut-on développer l'intelligence de la troupe? A cela nous répondrons: « Oui il faut des règles connues et observées de cha-

cun, il faut une base, et ce sont ces règles qui servent de base ; c'est là le côté mécanique du métier, mais il y a cinquante moyens de poser la base ; or la base que nous avons posée est tellement étendue et profonde que les matériaux font défaut pour achever l'édifice. Involontairement et malgré nous, ayant cette innombrable richesse de forme devant les yeux, nous nous y attachons si opiniâtrement qu'elle nous fait perdre de vue l'esprit et le but de nos règlements.

Prenons au hasard deux règlements en vigueur : l'un l'école de compagnie, l'autre l'école de batterie datant de l'année 1865. Or ceux qui ont été appelés à enseigner l'école de peloton et de compagnie, savent combien elle est difficile. On aurait posé le problème : trouver un règlement aussi compliqué que possible, pour l'officier et surtout le sous-officier, que l'on n'aurait pas mieux pu réussir. — On en a tellement senti l'abus qu'on veut essayer de le modifier ; les changements proposés nous étant entièrement inconnus, nous dirons ce que nous envisageons comme indispensable, mais nous demanderions une réforme radicale et non-seulement la modification de quelques paragraphes comme c'est malheureusement le cas avec la plupart de nos nouveaux règlements. Nous proposerions de faire entrer tous les sous-officiers aux ailes des sections sur deux colonnes, de supprimer les guides en serre-files, et de placer les chefs de section à la droite ou à la gauche de leur section, seuls et sans sous-officiers derrière eux. Ne pourrait-on pas admettre que le second rang a la même valeur que le premier, supprimer les contre-marches ? L'introduction des inversions ne simplifierait-elle pas les mouvements ? A toutes ces questions, l'expérience seule peut répondre, mais ce que nous demandons c'est qu'au moins ces expériences soient faites. Quant à l'école de bataillon, nous citerons un seul passage, à savoir celui relatif à la formation du carré, et nous demandons à tout homme impartial si sérieusement ce règlement était primitivement destiné à des milices.

L'école de batterie, excellente, nous dirions même parfaite en soi, est encore beaucoup trop longue, elle dit tout et ne laisse rien à l'intelligence. Tout officier d'artillerie qui a assisté à des manœuvres est étonné de la simplicité des mouvements à exécuter et cependant comparons cette simplicité des manœuvres aux mouvements contenus dans notre école de batterie, et nous nous demanderons pourquoi l'on n'a pas commencé par en supprimer une grande partie. Lorsque les mouvements élémentaires *et seuls utiles en campagne* sont bien connus, laissons à l'officier appelé à commander, le soin de faire tel ou tel mouvement non prévu dans le règlement si peut-être il pouvait en avoir besoin sur *la place d'exercice*.

Mais l'on nous objectera, notre école de batterie a l'avantage de rendre notre artillerie plus manœuvrière..... à la vérité plus manœuvrière sur la place de parade, mais moins apte à entrer en campagne, car toutes ces manœuvres ne se font qu'aux dépens des connaissances pratiques réellement utiles, à savoir l'emploi de l'arme en campagne. Ces

manœuvres n'exigent aucun effort d'intelligence, car si l'on doit présenter sa batterie pendant une heure sur la place d'exercice, il faut avoir souvent recours aux manœuvres les plus anormales et les moins rationnelles; l'on tire tantôt sur les flancs, en avant ou en arrière, l'on serre les intervalles, lorsqu'on vient de faire feu, en un mot l'on manœuvre pour *exécuter* toutes les formules du règlement. Il est un fait surprenant c'est que tous ces grand génies de la place d'exercice sont souvent bien faibles lorsqu'il s'agit de l'application. Ce fait connu depuis longtemps, nous était encore confirmé par un officier supérieur couvert de gloire et qui a vu le feu dans plus de vingt actions et batailles.

Nous ne blâmons point, et n'enlevons rien à la valeur et au mérite d'hommes appelés *grands manœuvriers*, car si l'on ne prend en temps de paix l'habitude de manier les masses, il sera trop tard en temps de guerre; mais ce que nous blâmons c'est cette manie de vouloir envers et contre tout manœuvrer lorsqu'il reste bien d'autres choses plus importantes à apprendre, et que ces manœuvres surtout, comme c'est souvent le cas, n'ont au fond aucune application tactique.

Si les officiers supérieurs appelés à inspecter une troupe proposaient à leurs inférieurs tel ou tel problème tactique à résoudre, ils se convaincraient tout à la fois de la manière dont les règlements seraient exécutés et du degré d'intelligence montré par l'officier chargé de commander. Tant qu'un jour d'inspection, l'inspecteur ne demandera à voir que la manière dont l'école de compagnie ou de bataillon est exécutée, soyons-en sûrs, toute l'instruction se fera dans le même sens; si, au contraire, le supérieur veut se convaincre du degré de développement des officiers qu'il inspecte, toute l'instruction se fera dans un sens analogue, de manière à se mettre à même de prouver qu'ils ont appris quelque chose.

Tout officier de troupe devrait non-seulement connaître ses règlements à fond, mais être à même de les enseigner à ses soldats, seule manière de les apprendre et de se les inculquer suffisamment pour ne plus les oublier. Au lieu de tant de règlements différents, nous voudrions que chaque officier pût emporter avec soi son vade-mecum, contenant, en fait de prescriptions, tout ce qui lui est indispensable. Si des officiers voulaient se faire accompagner de leurs règlements, ils seraient souvent fort embarrassés faute de place, et n'auraient probablement pas sous la main celui dont ils pourraient avoir besoin. Admettons, ce qui est souvent le cas, que l'officier ait à lutter contre une mémoire revêche, tout en sachant d'ordinaire la chose, mais en ayant oublié la lettre du règlement, il ne saura pas se tirer d'affaire. Si par contre il avait été instruit avec l'idée fondamentale que la lettre du règlement tue, mais que l'esprit seul vivifie, il aurait senti au fur et à mesure ses forces grandir. Ayant pu, dans l'étude et l'application du règlement, faire usage autant de son intelligence que de sa mémoire, il ne serait certes pas embarrassé au moment où, ayant oublié la lettre, il aurait pu en trouver l'esprit.

Eh bien! voilà ce qui se passe actuellement dans notre armée. L'esprit a cédé le pas à la forme et nos officiers se sentent comme gênés et garrottés par la lettre de la loi.

Mais, nous dira-t-on, vous enlevez toute unité en laissant autant de latitude à l'intelligence. Une armée cependant ne peut remplir sa mission qu'autant qu'elle est pénétrée d'une seule volonté, d'un seul esprit et d'une même régularité. Certes nous ne nions point l'influence salutaire que peut exercer sur les armées permanentes, cette volonté qui pénètre tout, cette unité qui se retrouve jusqu'au fond du sac de chaque soldat, mais ce que nous soutiendrons, c'est que, si elle peut constituer en partie une des forces des armées permanentes, elle n'est achetée chez nous qu'au prix de sacrifices plus grands que les bienfaits qu'elle nous procure.

Pour ceux qui l'envisagent comme une source de salut, nous leur dirons: Simplifiez tellement tout notre système de milices que l'unité soit obligée d'en découler. Donnez-nous des règlements uniquement pour la guerre, ces règlements devenus excessivement simples seront connus et observés de chacun.

L'unité qu'il faut à notre armée, c'est cette unité se résumant dans ces mots: Unité de vues et unité de but.

La diversité des moyens secondaires, produit de l'intelligence individuelle, n'a jamais été une cause de destruction et de défaite, de même qu'une unité poussée à l'extrême n'a jamais été une cause de victoire.

Arrivons-en maintenant au développement de l'initiative. Il n'est peut-être pas de pays où, dans toutes les branches, l'initiative joue un plus grand rôle qu'en Suisse. Elle constitue un de ses éléments de force, elle rentre dans le caractère du peuple, elle est une conséquence de sa vie politique, de son développement intellectuel. Lorsque de la Suisse nous assistons aux défaites des armées permanentes, nous sommes les premiers à jeter la pierre; neuf cas sur dix, nous en attribuons la cause au manque d'initiative de l'armée qui a été battue; nous sentons la cause du désastre, nous blâmons et ne pouvons pas comprendre que, dans le XIX<sup>e</sup> siècle, des armées permanentes ne fassent pas plus usage de leur intelligence; mais nous oublions une grande chose, à savoir que nous qui blâmons, sommes les premiers à souffrir d'un pareil mal.

L'initiative que nous réclamons, c'est celle des chefs d'unité tactique, initiative *qui ne doit point aller jusqu'à changer les dispositions générales*, mais seulement jusqu'à leur permettre d'employer toute leur intelligence pour les faire réussir. Cette initiative, dis-je, n'existe pas en Suisse et ne peut se développer avec le système actuel. Notre aptitude et notre coup d'œil militaire ne grandissent pas à proportion du service auquel nous sommes appelés. Pour prendre de l'initiative, il faut une certaine responsabilité et cette responsabilité, nous ne la laissons pas à qui de droit; les sous-officiers n'en ont qu'une bien faible; la plupart du temps ils trouvent des officiers qui, méconnaissant leur position, remplissent les devoirs de ces premiers. Les officiers et même les chefs d'u-

nité tactique se sentent gênés et sous un contrôle actif qui paralyse toute leur initiative.

(A suivre.)

L. DE PERROT,  
major fédéral d'artillerie.



## ETUDES TACTIQUES POUR L'INSTRUCTION DANS LES CAMPS.

### DES MODIFICATIONS QUE LES INVENTIONS MODERNES PEUVENT APPORTER DANS LA STRATÉGIE ET LA TACTIQUE. (1)

Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont créé, entre l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, une combinaison parfaite, en rapport avec l'état des différentes armes à ces époques ; mais Napoléon dit, dans ses Mémoires, que la tactique d'un peuple doit changer tous les dix ans. Il ne supposait sans doute pas que tous les dix ans les principes fondamentaux de la guerre seraient bouleversés, mais seulement que la combinaison se modifierait par un progrès dans les éléments qui constituent la tactique, progrès de l'un, des deux, ou des trois.

L'artillerie est aujourd'hui l'arme qui a subi le plus de modifications ; ses progrès consistent :

- 1° Dans une augmentation de portée jointe à un tir plus juste ;
- 2° Dans une plus grande mobilité.

L'infanterie a été pourvue d'armes de plus longue portée, et a compris qu'il était nécessaire d'obtenir une plus grande mobilité dans ses manœuvres.

La cavalerie, restée stationnaire, se trouve, par conséquent, dans un état d'*infériorité relatif*.

Telle est aujourd'hui la situation des différentes armes. Toute modification apportée à l'un des éléments change le jeu et transforme le système. L'artillerie et l'infanterie ont fait des *progrès* : donc, la combinaison des armes doit changer.

Avant de voir quelles sont les conséquences de ces progrès, nous donnerons quelques détails sur les *changements successifs* de la tactique aux différentes époques, et nous ferons ressortir le bien ou le mal qui en est résulté.

Il fut un temps où l'on voulut remplacer l'homme par des instruments de destruction. Ce fut le génie des Grecs du Bas-Empire. Ils perfectionnèrent les machines et les multiplièrent outre mesure. Bientôt, ils ne virent dans les *progrès* de leur balistique que le moyen

(1) Extrait des *Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps*, de M. le général Ambert. (Voir *Revue militaire suisse* du 1<sup>er</sup> janvier 1866.)